

Roche Infos



Bulletin municipal

Février 2023

Mot du Maire



Rochoises et Rochois bonjour,

L'horizon 2023 nous laisse entrevoir beaucoup de changements dans la vie communale.

Le départ officiel de notre secrétaire générale de mairie Patricia s'est déroulé le samedi 21 janvier, avec un grand nombre d'anciens collègues et amis présents pour cet hommage bien mérité, avec beaucoup de souvenirs qui resteront gravés dans la mémoire des Rochois.

Agréable, souriante, dévouée, honnête, serviable : voici les qualificatifs à retenir à son propos !

La restructuration de la mairie avec une réorganisation de l'accueil va nous permettre de travailler dans de meilleures conditions.

L'ensemble des bureaux administratifs (accueil, carte d'identité/Passeports...) vont se trouver dans un même espace avec un accès direct depuis l'avant de la mairie, une salle d'attente et un espace de confidentialité.

Par suite d'une mutation professionnelle, Karine Chêne qui faisait partie de l'équipe municipale a dû démissionner de ses fonctions d'élue.

C'est Fabien Poichot qui la remplace au sein de Conseil Municipal. Nous lui souhaitons une bonne intégration dans notre équipe.

La parking tant attendu au niveau des écoles est pratiquement terminé ; cette belle réalisation va nous permettre de fluidifier le trafic dans la rue des Ecoles où il n'y aura plus de stationnement.

Avec toute ma sympathie et toujours à votre écoute, je vous souhaite un beau mois de février.

***Le Maire,
Jacques KRIEGER***

Dates à retenir

- Jeudi 2 février : **Permanence CCAS**, à la mairie de 14h à 16h
- Lundi 6 février : **Conseil Municipal**, à la salle du Presbytère à 19h
- Samedi 19 février : **Permanence CCAS**, à la mairie de 9h30 à 11h30
- Lundi 27 février : **Permanence CCAS**, à la mairie de 9h30 à 11h30
- Jeudi 23 février : **Ludothèque**, salle Lumière de 14h30 à 17h30

Atelier Bons Jours

Le CCAS de Roche-lez-Beaupré et la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté mettent en place pour ce début d'année un atelier s'inscrivant dans le cadre du programme de prévention santé "Les Ateliers Bons Jours" destinés aux personnes autonomes de 60 ans et plus :

- atelier "**Bon'us Tonus**" : une meilleure connaissance des médicaments et médecines complémentaires pour être un véritable acteur de sa santé (7 séances de 2h, le jeudi de 9h30 à 11h30, à partir du 2 mars).

Durant cet atelier, vous apprendrez à :

- comprendre votre ordonnance et gérer votre prise de médicaments
- connaître des solutions pour vous soigner autrement : approche des médecines complémentaires, techniques de bien-être et de relaxation, etc.
- découvrir la réflexologie : techniques d'automassages
- identifier des solutions pour agir sur la santé de votre maison en vue d'en améliorer la qualité de l'air intérieur
- fabriquer un produit d'entretien multi-usages
- organiser votre pharmacie familiale

Cet atelier aura lieu dans la salle du Presbytère.

Inscriptions avant le 20 février 2023, auprès de Elodie Gasca au 03.81.25.17.60



Un nouvel élu



Karine Chêne, jusque là conseillère municipale, a dû démissionner de ses fonctions d'élue afin de prendre le poste d'adjoint administratif en charge des cartes d'identité et des passeports.

Car comme le stipule la loi, une personne ne peut pas être à la fois "élu et agent" dans la même collectivité.

Un siège au sein du Conseil Municipal était donc à prendre et c'est Fabien Poichot (suivant sur la liste de Jacques Krieger lors des dernières élections) qui a pris la place et a intégré l'équipe municipale de Roche en tant que conseiller.

Service carte d'identité/passeport

Depuis le 7 janvier, la Mairie de Roche-lez-Beaupré est dotée d'un DR (Dispositif de Recueil) afin d'enregistrer les demandes de Cartes Nationales d'Identité (CNI) et de Passeports.

Chaque citoyen français, rochois ou non, peut donc prendre rendez-vous auprès de nos services pour sa demande de CNI ou de passeport.

Le service, assuré par Karine Chêne et Pauline Ligier, est ouvert les mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h30 et les mercredi et samedi de 9h à 12h, uniquement sur rendez-vous, dans le local annexe de la mairie.



Pour prendre votre rendez-vous, merci de téléphoner au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture (03.81.60.52.99).

Les délais pour obtenir vos papiers après le premier rendez-vous sont aujourd'hui de 6 à 8 semaines, n'attendez donc pas la dernière minute.

Attention : ne pas confondre les heures d'ouverture du secrétariat de mairie et celle du bureau DR :

- Secrétariat de mairie :
du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 - fermé le samedi matin

- Bureau DR (CNI/Passeports) :
mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h30 et mercredi, samedi de 9h à 12h.

Merci de respecter ces horaires .

Demarche pour CNI / passeports

**Pour vos demandes de CNI ou Passeport,
il est nécessaire de procéder à une pré-demande en ligne,
pour ce faire rendez-vous sur "<https://ants.gouv.fr>"**

Comment je procède sur le site internet ?

1. Je m'identifie ou crée mon compte ANTS.
2. Je remplis mon formulaire de pré-demande CNI ou Passeport en ligne (rubrique Mon Espace > Réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité ou de passeport).
Après la validation de votre pré-demande, vous recevrez par mail un récapitulatif de pré-demande sur lequel figure, notamment, le numéro de la pré-demande et un QR code qui seront nécessaires pour finaliser votre pré-demande en mairie.
3. Attention, en cas de perte ou de vol de votre CNI ou pour un passeport, vous devrez soit acheter en ligne votre timbre fiscal soit avoir acheté au préalable un timbre fiscal électronique dont le numéro vous sera demandé.

Et après avoir effectué ma pré-demande CNI en ligne ?

1. Je contacte une mairie équipée d'un Dispositif de Recueil pour obtenir les modalités d'accueil et prendre rendez-vous.
2. Lors de mon déplacement en mairie :
 - j'apporte ma pré-demande CNI ou Passeport, indispensable à la mairie (récapitulatif à imprimer),
 - j'apporte les pièces justificatives (photos d'identité, justificatif de domicile ...) nécessaires à la constitution de ma demande.

Comment cela se passe en mairie ?

L'agent de mairie :

- rappelle votre pré-demande de CNI ou passeport dans le système informatique grâce au QR code présent sur votre récapitulatif,
- vérifie et scanne les pièces de votre dossier,
- procède au recueil de vos empreintes,
- vous délivre un récépissé sur lequel figure le numéro de votre demande. Grâce à ce numéro, vous pourrez suivre les différentes étapes de votre demande de CNI ou passeport directement sur votre compte usager de l'ANTS.



Départ à la retraite

Patricia REGNIER au service du public à la Commune de Roche lez Beauré depuis 45 ans a pris sa retraite.

Patricia Régnier a fait valoir ses droits à la retraite au 01/01/2023 après 45 années passées au service de la Commune de Roche-lez-Beauré.

Très impliquée, Patricia a accompagné cinq maires durant sa longue carrière. Elle a souligné sa joie d'être, à l'heure de la remise des clés, accompagnée par la présence de l'ensemble de ses collègues et amis et quatre maires sur les cinq concernés.

Un métier qui n'a pas été choisi par défaut :

Déjà au lycée à 17 ans après une expérience d'animatrice de colonie de vacances, l'idée de la notion de dévouement au service public a germé dans son esprit. Quelques années plus tard, cette vocation s'est affirmée à la lecture de la phrase de Jean Jaurès « le service public est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas » elle a alors choisi sa voie : Faculté de sciences économiques, capacité en droit , diplôme d'études d'administration municipale, concours de rédacteur. Elle a postulé en 1977 pour un job d'étudiant à l'entretien des écoles puis, diplômes en poche, au poste de secrétaire de Mairie laissé vacant par Edith Séron retraitée. Elle put enfin se consacrer au service du public à compter du 11/01/1985 en qualité de secrétaire générale de Mairie.

Cinq maires couvrant une large évolution administrative : de la tutelle de l'Etat à l'appartenance à la communauté urbaine.

45 ans plus tard, Patricia Régnier qui fêtait ses 65 ans le 31/10/22 a quitté la mairie pour la retraite après toute une carrière passée auprès des Rochois.

Son métier a bien changé au fil des ans de même que la vie quotidienne de la population rochoise ainsi que l'adaptation aux mandats des 5 Maires suivants qu'elle a accompagnés :

Pierre Brunel : Maire de 1977 à 1983 a exercé son mandat sous la tutelle de l'Etat, ses principales actions ont été consacrées à la création des réseaux d'assainissement.

Marcel Régnier : Maire de 1983 à 1989 à l'époque de l'application des lois Defferre de décentralisation. Patricia participa alors avec joie à la création de nouveaux services publics : cantine, garderie, bibliothèque, atelier musical, centre de loisirs, mais aussi à la création des 90 parcelles du lotissement des Savoyardes.

Roland Bardey : Maire de 1989 à 2008 dans le rythme de croisière de la décentralisation, Patricia a participé à la création de l'espace industriel de Beauré, à la Zone d'activité des Prés Chalots, à la construction de l'école maternelle et de l'atelier communal ainsi qu'à l'agrandissement de la bibliothèque municipale.

Stéphane Courbet : Maire de 2008 à 2014 période de transition au cours de laquelle l'Etat a incité les communes à se grouper au sein d'intercommunalités tels que syndicats, communautés de communes, communautés d'agglomérations, communautés urbaines et métropoles.

Jacques Krieger : Maire de 2014 à nos jours : période d'obligation pour les communes de transférer les compétences Eau-Assainissement, Eclairage public, Voirie, Urbanisme à la communauté d'agglomération du Grand Besançon. De belles réalisations ont été menées telles que la rénovation du presbytère et de l'église, l'agrandissement du centre de loisirs, l'informatisation des écoles, la rénovation des logements communaux.

L'ancienne secrétaire générale a suivi les bouleversements qu'a connus l'administration municipale au cours de 4 décennies : de la tutelle de l'Etat à la tutelle de l'intercommunalité bien sûr, mais aussi la dématérialisation des procédures qui permet au citoyen de réaliser ses démarches administratives par internet, sans se rendre en Mairie, ce qui vide le secrétariat de ses citoyens.

Nous entrons dans un autre monde :

Comme le souligne Patricia Régnier, ce n'est plus le même service public, ni le même métier c'est ainsi que l'on constate que l'heure de la retraite a sonné.

"Je vais pouvoir me consacrer à ma famille, profiter du vélo VEA que les Rochois ont contribué à m'offrir, aux soins de mes nombreuses plantes, suivre les cours de l'université ouverte et offrir du soutien scolaire aux enfants."

Evelyne Hanot remplace désormais Patricia au secrétariat général.



Patricia Régnier fêtant son départ entourée de 4 Maires : Pierre Brunel, Marcel Regnier, Roland Bardey, Jacques Krieger

Comité des Fêtes

**Le Comité des Fêtes de Roche-lez-Beaupre
organise un repas dansant
le samedi 25 mars 2023
à la salle lumière**

Thème :



Animation par DJ

Menu

Apéritif (KIR)

Couscous

Café - Dessert

Boissons diverses non comprises



Tarif :

Adultes : 27 €

Enfants - 15 ans : 15 €

Inscription sur coupon-réponse ci-joint, à déposer dans la boîte aux lettres du Comité des Fêtes à la mairie.

Réservations avant le 5 mars 2023 (Renseignements : au 06.29.10.63.77)

Paiement par chèque à l'ordre du "Comité des Fêtes" ou espèces.

UFCV : temp'ado

Lundi 13 février : Patinoire

Une séance de glisse entre cascades et fous rires

Horaire : 9h-17h

Tarif : 1 journée ou une demi-journée d'AL* + 5 €



Mardi 14 février : Laser Game

Un classique + deux fois 20 minutes d'intensité dans un labyrinthe obscur...

Horaire : 9h-17h

Tarif : 1 journée ou une demi-journée d'AL* + 6 €

Mercredi 15 février : Top Chef

Tu aimes cuisiner, découvrir de nouvelles recettes et surtout déguster ? tu es au bon endroit !

Horaire : 9h-18h

Tarif : 1 demi-journée d'AL* + 5 €



Vendredi 17 février : journée ski aux Fourgs

Toujours dans l'esprit de l'hiver, viens glisser sur les pistes du Jura. Sensations garanties.

Horaire : 9h - 18h

Tarif : journée complète d'AL* + 12 € (comprenant matériel et forfait)

**Accueil de Loisirs*

Renseignements et inscriptions :

Mail : tempado@ufcv.fr

Tel : Yvan DEVILLE au 06.40.17.82.42



Accueil de Loisirs de Roche-lez-Beaupré
Ouverture du 6 au 17 février 2023
Jeux, temps forts et programme d'activités
destinés aux enfants de 3 à 11 ans !

Renseignements et inscriptions auprès de Amandine Daltroff et Emeline Tihange

Tél : 07.57.42.17.11

Mail : al.rochelezbeaupre@ufcv.fr

Documents disponibles sur : portail-animation.ufcv.fr



Etat Civil 2022

Naissances, PACS, mariages, décès... Découvrez en quelques chiffres l'évolution de la population rochoise au cours de l'année 2022.

Il y a eu l'année dernière 15 naissances à Roche et chacun de ses nouveaux nés a reçu un cadeau de naissance sous la forme d'un bon d'achat à valoir chez "l'Univers de Cath", magasin de prêt-à-porter situé 27, rue Nationale.

En matière d'union, nous avons célébré 6 mariages et 9 PACS à la Mairie.

Maladies, accidents... Cette année a été très marquée par le décès de 27 Rochois.



Les Rochois désireux de se marier ou de se pacser, rendez-vous en mairie pour plus de renseignements et/ou la réservation d'une date.

Pour un mariage, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie au moins 2 ou 3 mois avant la date, ce qui vous laissera le temps de constituer votre dossier et la publication des bans pour 10 jours.

Eclairage public

Lorsque vous constatez qu'un lampadaire de rue ne fonctionne plus ou fonctionne mal (s'il clignote par exemple), merci de prévenir la mairie.



Sachez simplement que nous pouvons faire intervenir la société en charge de la maintenance de l'éclairage public pour un minimum de 3 lampadaires présentant une panne ou un défaut de fonctionnement.

Pour rappel, l'éclairage public est réglé pour se couper de 23h30 à 5h30, excepté la RD683 qui reste allumé toute la nuit en continu.

Plusieurs secteurs vont être prochainement dotés de lumières Led, beaucoup plus économique (rue des Champs, impasse des Champs...).

Givre : ayez le bon réflexe

Dès lors que l'hiver est là et que le froid s'installe, prenez vite les précautions nécessaires pour éviter que la glace se forme sur le pare-brise de votre véhicule.

Pour ce faire, couvrez votre pare-brise la veille par une couverture spéciale pare-brise (ou autre : draps, cartons...). Dès le début d'une vague de froid, vaporisez du vinaigre blanc ou utilisez un gel lave-glace spécial hiver.

Ces produits devront être vos alliés pendant l'hiver. De plus, vous pouvez utiliser l'alcool à 90 degrés en le versant sur un chiffon.

Ensuite, passez-le sur l'extérieur du pare-brise, le soir et le matin, tous les deux jours. Cela protège la formation de givre sur le pare-brise de la voiture.

Comment dégivrer un pare-brise sans chauffage ?

En cas d'absence de chauffage, voici quelques astuces simples pour dégivrer votre pare-brise :

Commencez par démarrer et réchauffer la voiture au ralenti. Vaporisez les vitres avec une solution d'eau salée. Pour faire fondre la glace, mélangez l'eau et l'alcool.

En cas d'échec de ces solutions naturelles, achetez un dégivreur dans les magasins et suivez bien les indications. Il existe aussi la solution raclette et brosse à poils pour le nettoyage des résidus.

Peut-on conduire avec un pare-brise mal dégivré ?

Sachez qu'il est interdit de rouler avec un pare-brise mal dégivré. La raison est simple, la couche de givre sur le pare-brise nuira à la visibilité du conducteur.

Par conséquent, la buée ou le gel sur votre pare-brise risquerait de provoquer un accident. Alors, soyez vigilant, dès que l'hiver s'annonce, anticipez tous les matins en gardant quelques minutes devant vous pour un bon dégivrage avant de rouler.

De plus, vous risquez une amende et le retrait de 3 points sur votre permis de conduire.



Accueillir un étudiant étranger

Jeunes lycéennes étrangères italiennes, brésiliennes et allemandes recherchent une famille d'accueil

D'Italie, du Brésil, d'Allemagne ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Luise, jeune allemande de 16 ans, souhaite venir en France pour 6 mois à partir de septembre 2023. Elle fait du judo, joue du piano et aime nager. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Alice, jeune italienne de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle fait du volleyball, de la natation et aime lire et faire du vélo. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de septembre 2023. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Cristina, jeune brésilienne de 16 ans, viendra en France pour 10 mois. Elle pratique le taekwondo, fait du ballet et a de nombreux hobbies, dont le design graphique. Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements :

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo

Vanessa Simon – 02.99.20.06.14

v.simon@groupe-cei.fr

Responsable Local :

Bernard EMORINE

39210 Baume les Messieurs

06.80.11.97.34

bernard.emorine@gmail.com



Etat Civil

Naissances



Owen GRANDVERGNE GUERIN né le 18 décembre
Yassir EL KENZI né le 17 décembre

Toutes nos félicitations aux parents !

Mariages

Karla RODRIGUES et Philippe MOUGNARD
le 14 janvier 2023

Toutes nos félicitations !



PACS



Margaux LUDWIG et Jérémy SANDOZ
le 6 janvier 2023

Toutes nos félicitations !

Décès

Nicole MAIROT le 5 janvier à 81 ans
Marcel DENIZOT le 5 janvier à 95 ans

Nos pensées accompagnent leurs familles.



Elite Karaté Rochois

Le 8 Janvier 2023 à Bethoncourt a eu lieu :

Coupe du Doubs

Combats

- OLIVIER Noah - pupille - 3e
- FARINHA DIAZ Dany - benjamin - 3e

Championnat du Doubs

Katas

- OUCHACHE Ali - minime - Champion Doubs
- CHARLIER Maya - cadette - Championne Doubs

Combats

- OUCHACHE Ali - minime - 2e
- CHARLIER Maya - cadette - 3e
- CHAMEROY Evan - junior - 3e
- CHAMEROY Evan - surclassé espoir - 2e

Tous nos compétiteurs ont fait un podium et sont qualifiés pour le Championnat de Franche-Comté. Félicitations à tous !



La Renaissance

Bourse vêtements enfants

jouets et puériculture

Dimanche 19 février

de 8h à 13h

Salle Lumière

Venez nombreux, on vous attend !

10 € la table de 1m80

Informations et inscriptions :

Tel : 06.08.37.32.80

Mail : marieke_moisso@hotmail.com



Bibliothèque

Rappels :



Petites vacances scolaires :

- lundi de 15h45 à 18h30

Périodes scolaires :

- samedi de 11h à 12h
- lundi et mercredi de 15h45 à 18h30

- enfants rochois ou scolarisés à Roche de moins de 18 ans : gratuit
- adultes rochois : 12 € (par an et par famille)
- adultes non Rochois : 14 € (par an et par famille)



Brigitte GIRAUD : Vivre vite (prix Goncourt 2022)

Emmanuelle BAYAMACK-TAM : La treizième heure (prix Medecis 2022)

Giuliano de EMPOLI : Le mage du Kremlin (prix académie française 2022)

Claude HUNZINGER : Un chien à ma table (prix Femina 2022)

Anthony PASSERON : Les enfants endormis (prix Première plume 2022)

Adèle BREAU : L'heure des femmes

Philippe CLAUDEL : Le crépuscule

Ash DAVIDSON : Les derniers géants

Gabriela GARCIA : De femmes et de sel

Bénédicte BELPOIS : Gonzalo et les autres

Alka JOSHI : La tatoueuse de Jaipur

Alice FEENEY : Dix ans, noces de sang (thriller)

Jérôme GARCIN : Mes fragiles

Ragnar JONASSON : A qui la faute (thriller)

Pierre LEMAITRE : Le silence et la colère

Jérôme LOUBRY : Le chant du silence (thriller)

Maud SIMONNOT : L'heure des oiseaux

Daniel MACHABEE : Les remparts de Québec

Franck OLLIVIER : L'ombre (thriller)

Daniel PENNAC : Terminus Malaussène

Laura POGGIOLI : Trois soeurs

Eric Emmanuel SCHMITT : La traversée du temps,

tomes 1 à 3 : Paradis perdus, La porte du ciel et Soleil sombre



Retrouvez toutes nos informations sur :



Histoire de Roche

La mairie de Roche et le quartier de la Gare (suite)

Par Philippe Coutin

Lors du recensement de 1906, la maison abrite outre Armand Petetin, sa femme Marguerite Dussouliez, sa belle-mère, Marie-Rosalie Dussouliez née Dachin, sa soeur Léonie ("domestique d'hôtel") et leur fils André, un certain Alexandre Chateau, contremaître à la papeterie Weibel de Novillars, en tant que pensionnaire. En 1931, y loge un certain Joseph Socchi, de nationalité suisse, maçon à l'entreprise Pellegrini - Castioni.



Sur cette carte postale d'entre les deux guerres, derrière la statue de la Vierge, la maison construite en 1888 par Philomène Sire, achetée en 1924 par Elise Ehringer, rachetée par son gendre Charles Monnot en 1929 et acquise par André Jury, coiffeur, en 1957. Elle se situait exactement à l'entrée du passage inférieur. De ce fait, elle a été démolie en 1974. Au fond à gauche, le café-restaurant Petetin.

De la même époque, au fond à droite de la maison Ehringer, se trouve la maison de l'ancienne garde-barrière du PN 66, située entre les deux bâtiments. Au-delà, c'était la rue de la Fonderie.

En avant à droite, le mur de la propriété Lhote du 40, rue Nationale



A

suivre ...

Directeur de la publication : Jacques KRIEGER

Conception et rédaction : Nadine COILLOT, Jacqueline COUTIN,
Philippe COUTIN, Martine HATT, Martine KABANTCHENKO, Pauline LIGIER

Impression ESTIMPRIM - Besançon

mairie@roche-lez-beaupre.fr

www.roche-lez-beaupre.fr